



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/366
13 mai 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 13 MAI 1997, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les membres du Conseil de sécurité vous remercient de votre lettre du 1er mai 1997 (A/51/886-S/1997/347) concernant la réunion consultative officieuse sur l'Afghanistan qui s'est tenue à New York le 16 avril 1997. Ils se félicitent de l'initiative que vous avez prise de réunir les pays concernés pour faire le point de la situation en Afghanistan après l'évolution récente de la situation politique et militaire et examiner les meilleurs moyens de promouvoir un règlement négocié du conflit et de renforcer l'action de l'Organisation en vue de l'instauration de la paix.

Le danger que la poursuite du conflit armé présente pour la région et le sort de la population afghane continuent de préoccuper gravement les membres du Conseil. Ceux-ci soulignent qu'il faut que les parties afghanes mettent immédiatement fin à toutes les hostilités armées, renoncent à l'usage de la force, mettent de côté leurs divergences et engagent un dialogue politique visant à réaliser la paix et la réconciliation nationale.

Les membres du Conseil réaffirment leur appui aux efforts que déploie l'Organisation des Nations Unies, en particulier les activités menées par la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, afin de faciliter la réconciliation nationale dans ce pays sur la base de la résolution 51/195 de l'Assemblée générale, du 17 décembre 1996, et de la résolution 1076 (1996) du Conseil de sécurité, du 22 octobre 1996. Tout en reconnaissant que la participation de tous les pays concernés à la recherche de la paix est nécessaire, ils soulignent que les initiatives de la sorte doivent être coordonnées avec l'Organisation des Nations Unies, qui joue un rôle central dans la promotion d'un accord sur un cessez-le-feu et des négociations entre les parties afghanes.

Les membres du Conseil prennent acte des propositions concrètes avancées par les participants à la réunion consultative susmentionnée pour aider à résoudre pacifiquement le conflit. Ils estiment qu'une telle réunion représente un cadre international utile que l'on pourrait convoquer plus souvent.

S/1997/366

Français

Page 2

Les membres du Conseil continueront de suivre de près l'évolution de la situation en Afghanistan.

Le Président du Conseil de sécurité

(Signé) PARK Soo Gil
